

GÉRER LES SINISTRES INTERNATIONAUX

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA231	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1924,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 20/09/2023 au 21/09/2023

OBJECTIFS

- Vérifier la recevabilité de la déclaration de sinistre en situant l'accident dans son contexte juridique et économique.
- Identifier les informations utiles au traitement du sinistre.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Les applications pratiques permettent d'illustrer l'exposé du formateur qui présente préalablement les spécificités des sinistres internationaux.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'Iffpass.

PROGRAMME

REMARQUE : certains documents sont rédigés en anglais - bonnes notions recommandées

A. Structures d'un programme international (et impacts sur la gestion des sinistres)

1. Contexte et finalités d'un programme international

2. Contraintes d'un P.I.

3. Articulation police Master et police locale

B. Stratégie de gestion (approche locale et/ou globale ?)

1. Coordination des différents intervenants

2. Outils de gestion du programme

3. Gestion des sinistres internationaux

C. Résolution de problèmes techniques propres

1. Application des clauses DIC / DIL

2. Cohabitation de différents systèmes et pratiques marchés

3. Gestion des flux financiers

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés d'indemnisation en risques d'entreprises RC et DAB

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Expérience professionnelle en gestion de sinistres entreprises.

AA051

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1924,00 €
Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 07/02/2026 à 07:23